

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 251

présenté par

Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Demilly, Mme Descamps, Mme Frédérique Dumas,  
M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Lagarde, M. Ledoux,  
Mme Sage et Mme Sanquer

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

À compter d'un an après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité d'intégrer l'Office national des forêts à l'Office français de la biodiversité.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'OFB aura pour mission principale la protection de la biodiversité. Il semble opportun d'envisager et d'étudier l'opportunité d'intégrer les opérateurs de l'État compétents dans ce domaine. C'est notamment le cas de l'Office nationale des forets. Ainsi, cet amendement a pour objet la demande d'un rapport sur cet éventuel rattachement